



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

À l'attention des familles

À quoi sert cette fiche?

Les informations qui vous sont demandées sur cette fiche sont importantes pour vos relations avec l'école.

Elles sont indispensables à la directrice ou au directeur de l'école pour :

- vous connaître,
- · vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence,
- identifier les personnes que vous autorisez à venir chercher l'élève à l'école,
- savoir à quelle adresse peut vous être envoyé un courrier postal ou électronique concernant la scolarité de l'élève.

C'est pourquoi il vous est demandé de remplir cette fiche avec le plus grand soin et de signaler tout changement en cours d'année.

Enfin, ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les écoles et améliorer leur fonctionnement.

Mentions relatives à la protection de données personnelles

L'établissement scolaire de votre enfant s'engage à traiter vos données à caractère personnel dans le respect du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les données à caractère personnel collectées via ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique dénommé « Onde », mis en œuvre par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse situé à Paris, au 110 Rue de Grenelle, pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) du 1 de l'article 6 du RGPD.

L'ensemble des informations relatives au traitement de données à caractère personnel « Onde » figure dans l'arrêté du 25 octobre 2008 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif au pilotage et à la gestion des élèves de l'enseignement du premier degré.

Le traitement « Onde »

Le traitement de données à caractère personnel dans « Onde » a pour finalités la gestion administrative et pédagogique des élèves du premier degré, la gestion et le pilotage de l'enseignement du premier degré dans les circonscriptions scolaires du premier degré et les inspections d'académie, le contrôle de l'obligation d'instruction prévue à l'article L. 131-1 du code de l'éducation pour les enfants dont la scolarité correspond aux classes de niveaux maternel et primaire, ainsi que le pilotage académique et national. Les informations recueillies sont limitées aux données nécessaires au fonctionnement du traitement, conformément au c) du 1 de l'article 5 du RGPD.

Les données relatives aux élèves sont conservées pour une période ne pouvant excéder le terme de l'année civile suivant la sortie de la scolarité du premier degré. Celles relatives aux représentants légaux, aux personnes en charge de l'élève, à contacter en cas d'urgence ou autorisées à venir chercher l'élève, sont conservées pour une période ne pouvant excéder le terme de l'année civile suivant la cessation du rattachement de ce responsable à l'élève.

Sont destinataires des données dans la limite de leur besoin d'en connaître, le directeur d'école, les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de la circonscription, le directeur académique des services de l'éducation nationale du département du siège de l'école, le maire de la commune de résidence de l'élève et les agents municipaux chargés des affaires scolaires désignés par lui uniquement pour les données nécessaires à l'accomplissement de leur mission, le principal du collège d'affectation de l'élève entrant en classe de sixième, les services de la protection maternelle et infantile des conseils départementaux, pour la seule organisation des bilans de santé des élèves de trois à quatre ans, le service statistique ministériel et les agents dûment habilités du service statistique du rectorat siège de l'école, les personnels dûment habilités de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale en charge de répondre aux demandes des tiers autorisés.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, ou concernant vos enfants, et exercer vos droits d'accès, de rectification et de limitation que vous tenez des articles 15, 16 et 18 du RGPD, sur place, par voie postale ou par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie.

Il en va de même de l'exercice des droits prévus à l'article 40-1 de la loi n°75-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Le droit d'opposition prévu à l'article 21 du RGPD s'exerce auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie.

Pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse :

- à l'adresse électronique suivante : dpd@education.gouv.fr
- via le formulaire de saisine en ligne : http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD
- ou par courrier en s'adressant à :

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse À l'attention du délégué à la protection des données (DPD) 110, rue de Grenelle 75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Codes des professions et des catégories socio-professionnelles (à renseigner ci-contre)

Code *	Libellé			
Janan ega	AGRICULTEURS EXPLOITANTS			
10	Agriculteurs exploitants			
AR	TISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE			
21	Artisans			
22	Commerçants et assimílés			
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus			
CADRE	S ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES			
31	Professions libérales			
33	Cadres de la fonction publique			
34	Professeurs, professions scientifiques			
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles			
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise			
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise			
	PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES			
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés			
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social			
44	Clergé, religieux			
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique			
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise			
47	Techniciens			
48	Contremaîtres, agents de maîtrise			
Para Est	EMPLOYÉS			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique			
53	Policiers et militaires			
54	Employés administratifs d'entreprises			
55	Employés de commerce			
56	Personnels des services directs aux particuliers			

Code *	Libellé		
timbering	OUVRIERS		
62	Ouvriers qualifiés de type industriel		
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal		
64	Chauffeurs		
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport		
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel		
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal		
69	Ouvriers agricoles		
	RETRAITÉS		
71	Retraités agriculteurs exploitants		
72	Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise		
74	Anciens cadres		
75	Anciennes professions intermédiaires		
77	Anciens employés		
78	Anciens ouvriers		
AUTR	ES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE		
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé		
83	Militaires du contingent		
84	Elèves, étudiants		
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)		
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)		

(*) Code de la profession ou de la catégorie socio-professionnelle à reporter dans la fiche de renseignements

Nom : Pré	enom:Niveau	Classe :				
AUTRES RESPONSABLES qui ont la charge effective de l'élève (personne physique ou morale)						
Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales, le cas échéant.						
Lien avec l'élève (*):						
Nom de famille :		Prénom :				
Nom d'usage :		Organisme:				
Adresse:						
Code postal :	Commune :					
l 'élève habite à cette adresse :	Oui 🗆 Non 🗆		1			
Tél. mobile :	Tél. domicile :	Tél. travail : .				
Courriel:						
Lien avec l'élève (*):						
Nom de famille :		Prénom:				
Nom d'usage :		Organisme:				
Adresse ·						
Code postal :	Commune :					
L'élève habite à cette adresse :	Oui 🗆 Non 🗆					
Tél. mobile :	Tél. domicile :	Tél. travail : .				
Courriel:						
	À CONTACTER (si différentes					
Lien avec l'élève (*):						
À contacter en cas d'urgence		à venir chercher l'élève				
Nom de famille :	Nom d'usage :	Prénom :				
Tél. mobile :	Tél. domicile :	Tél. travail :				
Lien avec l'élève (*) :						
À contacter en cas d'urgence		à venir chercher l'élève				
Nom de famille :	Nom d'usage :	Prénom:				
Tél. mobile :		Tél. travail :				
Lien avec l'élève (*):						
The state of the s) à venir chercher l'élève				
À contacter en cas d'urgence Nom de famille :	Nom d'usage :	Prénom :	_			
Tél. mobile :	Tél domicile :	Tél. travail				
Lien avec l'élève (*):						
À contacter en cas d'urgence	Autorisete) à venir chercher l'élève				
Nom de famille :	Nom d usage :	Tél travail				
Tel. mobile :	Tel. doffliche		200.55			
Lien avec l'élève (*):						
À contacter en cas d'urgence		e) à venir chercher l'élève				
Nom de famille :	Nom d'usage :	Prenon				
Tél. mobile :						
(*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral						
SERVICES PÉRISCOLAIRES						
Restaurant scolaire : C		rderie du matin :	Oui Non			
Études surveillées :	Dui □ Non □ Ga	rderie du soir :	Oui □ Non □			
Transport scolaire:	Dui □ Non □					
Date :	Signature des représentants légaux :					

Beugnies

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

		Classe:
	ÉLÈV	Ė
Nom de famille :		
Nom d'usage :		
		commune et département) :
5(-7-15)		
	REPRÉSENTAN	TS LÉGAUX
Mère □ Père □ Tuteu	r 🗆	
Nom de famille :	THE SECTION OF THE PARTY OF THE SECTION OF THE SECT	Prénom :
Nom d'usage :		
•		. (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 3)
L'élève habite à cette adresse		¥
		Tél. travail :
[Call 10 1973 975 050 131 37 37 37 37 37 37 37 37 37 37 37 37 37		aux associations de parents d'élèves : Oui ☐ Non ☐
Màre □ Pàre □ Tuteu	· 🗀	
New defamille	.	Prénom :
Nom d'usage :		
		. (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 3)
		. (pour determiner le code correspondant à voire sidadon, voir la liste page 3)
L'élève habite à cette adress		Tél travail:
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		
		A survey associations do parente d'élèves : Qui 🗆 Non 🗆
J'accepte de communiquer mo	n adresse (postale et courriei)	aux associations de parents d'élèves : Oui 🗆 Non 🗆
Tiers délégataire (personne p Fournir une copie de la décision du juge aux	nysique ou morale) affaires familiales.	Lien avec l'élève (*):
Nom de famille :	ere with being reported for the second for the fall for the second	Prénom :
		Organisme :
		. (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 3)
		-
L'élève habite à cette adress		
		Tél. travail :
1) aux associations de parents d'élèves : Oui □ Non □
		enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral)
Nove see of the same settle out	ont soit shotographit(a) ou	itméte) pendant les activités scolaires : Oui 🎞 Non 🗇